

## **PROCES VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'ELECTION DU MAIRE ET DE QUATRE ADJOINTS**

L'an deux mil vingt, le vingt-trois mai, à dix heures, les membres du conseil municipal de la commune d'OLBY (Puy-de-Dôme), proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du quinze mars 2020 se sont réunis dans la salle des fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

**Etaient présents : MM. ACHARD Nicolas, TRONCHE Aymeric, CARAY Frédéric, OUVRARD Dominique, ANDANSON Alain, MEGEMONT Etienne, GAUTHIER Samuel, NESME Emmanuel, Mmes PLANEIX Bernadette, FINET Hélène, BRIGNON Hélène, LANGLAIS Sarah, LACOURT Noëlle, BONY Catherine, GUILLAUME Michèle.**

La séance a été ouverte sous la présidence de M. ARNAUD Yves, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer : MM. ACHARD Nicolas, TRONCHE Aymeric, CARAY Frédéric, OUVRARD Dominique, ANDANSON Alain, MEGEMONT Etienne, GAUTHIER Samuel, NESME Emmanuel, Mmes PLANEIX Bernadette, FINET Hélène, BRIGNON Hélène, LANGLAIS Sarah, LACOURT Noëlle, BONY Catherine, GUILLAUME Michèle dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M. NESME Emmanuel a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

### **ELECTIONS DU MAIRE**

#### **⇒ Présidence de l'assemblée**

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 15 conseillers présents et constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie. Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

#### **⇒ Constitution du bureau**

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : MM. OUVRARD Dominique, TRONCHE Aymeric.

#### **⇒ Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne. Le nombre de conseillers qui n'ont pas souhaité prendre au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

## **RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	00
Nombre de suffrages blancs :	01
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	08

Ont obtenu :

M. Samuel GAUTHIER, quatorze voix (14).

M. Samuel GAUTHIER a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

## **ELECTIONS DES ADJOINTS**

Sous la présidence de M. Samuel GAUTHIER élu Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le Maire.

Le président a indiqué que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au Maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 4 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à 4 le nombre des adjoints au Maire de la commune.

⇒ **Election du premier adjoint**

## **RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	00
Nombre de suffrages blancs :	01
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	08

Ont obtenu :

M. ACHARD Nicolas, quatorze voix (14)

M. ACHARD Nicolas a été proclamé 1<sup>er</sup> adjoint et a été immédiatement installé.

⇒ **Election du deuxième adjoint**

## **RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	00
Nombre de suffrages blancs :	01
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	08

Ont obtenu :

M. NESME Emmanuel, quatorze voix (14)

M. NESME Emmanuel a été proclamé 2<sup>ème</sup> adjoint et a été immédiatement installé.

⇒ **Election du troisième adjoint**

#### **RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	00
Nombre de suffrages blancs :	01
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	08

Ont obtenu :

Mme BRIGNON Hélène, quatorze voix (14)

Mme BRIGNON Hélène a été proclamée 3<sup>ème</sup> adjoint et a été immédiatement installé.

⇒ **Election du quatrième adjoint**

#### **RESULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	00
Nombre de suffrages blancs :	01
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	08

Ont obtenu :

M. Alain ANDANSON, quatorze voix (14)

#### **OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS**

Néant

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire

Samuel GAUTHIER